

Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois

B.P. 63
L-7201 Walferdange
Grand Duchy of Luxembourg



1, rue de la Loge
L-1945 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg

Communiqué de presse 11.12.2006

Le projet de loi N° 5611 a fait état d'un malaise profond auprès de la jeunesse luxembourgeoise. C'est pourquoi, le Groupe parlementaire du DP a invité les responsables des associations de jeunes à une entrevue afin de procéder à un échange de vues sur le projet de loi en question et les sujets préoccupant les jeunes en général.

En date du vendredi, 1^{er} décembre, une délégation de l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL) a été accueillie par Charles Goerens, Président du Groupe parlementaire du DP, Jean Lammar, secrétaire parlementaire adjoint du DP et Philip Modert, attaché parlementaire.

D'une façon générale, les deux délégations regrettent que l'absence de perspectives pour nombre de jeunes tarde encore à occuper la place qui lui devrait revenir dans le débat public.

L'ACEL et les représentants du Groupe parlementaire partagent l'avis que la complexité des problèmes auxquels les jeunes sont actuellement confrontés devrait donner lieu à l'élaboration d'un véritable programme de réformes dans le système scolaire luxembourgeois. Les deux délégations sont arrivées à dire qu'il importe de promouvoir l'employabilité des jeunes par une meilleure prise en compte des réalités du marché de travail. Les deux délégations partagent également l'avis qu'une orientation professionnelle optimale dans l'enseignement post-primaire soit indispensable.

Par ailleurs, les deux délégations ont convenu qu'une réforme profonde de l'Administration de l'Emploi (ADEM) devient une nécessité absolue. Selon l'avis de l'ACEL et du DP, l'ADEM n'est actuellement pas à même à répondre aux attentes de tous les jeunes à la recherche d'un emploi.

Plutôt que de condamner tous les jeunes de paresseux ou de passif, il importe de les accompagner sur le chemin de l'insertion professionnelle.

Finalement, les deux délégations ont convenu de continuer à se concerter régulièrement au cours des prochains mois.